

# MODULE COMPLÉMENTAIRE SSIAP 3 - DUT HSE CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



## Durée

24 heures  
de formation



## Lieu

Au centre de  
formation  
ou en Intra



## Effectifs

10 personnes max.



## Contact

0693 777 666

[contact@ssiap.re](mailto:contact@ssiap.re)



## Accessibilité aux PMR

Les locaux sont  
garantis accessibles  
aux PMR.

100 %

Taux de réussite

95 %

Taux de satisfaction



## PUBLIC CONCERNÉ

Titulaire d'un DUT HSE "hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile" souhaitant exercer les fonctions de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

## PRÉREQUIS

- Être titulaire du SST, AFPS, ou PSE1 en cours de validité ou PSC moins de 2 ans.
- Être titulaire de la qualification de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 3).
- Être titulaire du DUT « Hygiène et sécurité », option « Protection civile des populations – sécurité civile » ou « Hygiène et sécurité publique ».
- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

A la fin de la certification le candidat dispose des connaissances et compétences suivantes :

- Disposer des connaissances sur les pouvoirs et potentiels calorifiques, la propagation du feu,
- Comprendre le comportement au feu,
- Mettre en œuvre des moyens d'extinction.

Sécurité incendie et les bâtiments :

- Disposer des connaissances en matériaux de construction, études de plans,
- Mettre en œuvre des outils d'analyse.

Connaitre la réglementation incendie

Gestion des risques :

- analyser des risques,
- Réaliser des travaux de sécurité,
- Rédiger des documents administratifs.

\* Manager et gérer le service de sécurité

\* Conseiller leu chef d'établissement ou de son représentant en matière de sécurité incendie

\* Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux

\* Se positionner en tant que correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité

\* Faire le suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité

## PROGRAMME

- **Séquence 1** : Le feu et ses conséquences
- **Séquence 2** : Le management de l'équipe de sécurité
- **Séquence 3** : Le budget du service de sécurité

## MODALITÉ DE FORMATION ET DÉLAI D'ACCÈS

- 1 formateur par jour
- Formation théorique et pratique

*Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.*

## TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation sommative

## VALIDATION

- Présence à l'ensemble des séquences programmées au module complémentaire.
- Diplôme SSIAP 3 par équivalence.
- Délivrance d'un certificat de réalisation
- Délivrance d'une attestation de fin de formation

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223/>